



**Crous de Nantes
Pays de la Loire**

REN- TRÉE

2026

DOSSIER DE PRESSE

LE CROUS DE NANTES PAYS DE LA LOIRE

Réseau unique en France créé en 1955, les Crous ont pour mission d'améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants, de favoriser leur épanouissement et leurs parcours vers l'autonomie.

Le Crous de Nantes Pays de la Loire et ses personnels sont un facteur essentiel pour l'égalité des chances et la réussite des étudiants. Ils interviennent dans les domaines suivants :

- ◆ **Les aides financières** (bourses sur critères sociaux, aides spécifiques)
- ◆ **L'accompagnement social et psychologique**
- ◆ **Le logement étudiant**
- ◆ **La restauration universitaire**
- ◆ **La culture et le soutien aux initiatives étudiantes.**

Au service de plus de 150 000 étudiants et des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Nantes, le Crous de Nantes Pays de la Loire est présent dans les 6 agglomérations de la région : Nantes, Angers, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire.



CHIFFRES CLÉS 2025-2026



35 625 boursiers

Ayant perçu au moins une mensualité en 2025/2026

Dont **31 340**

du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

107 M €

D'aides versées

Dont **96 M €**

de bourses du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche



9 599 Logements / **9 922** Lits

46 Structures d'hébergement

53

Lieux de restauration



3 700 415

Repas servis



Dont **1 137 367**

repas à 1€ entre le 1^{er} septembre et le 30 avril 2026



273 695 repas à 1 € à partir du 4 mai 2026

Données du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026
Logements : données au 1^{er} septembre 2026



ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES ÉTUDIANTS

A LES BOURSES



Les bourses sur critères sociaux (BCS) constituent le principal dispositif d'aide financière aux étudiants.

Le montant des BCS, établi selon un barème fixé nationalement en tenant compte des revenus et des charges de la famille, s'élève **de 1 454 € à 6 335 € versés en 10 mensualités**.

Le service des bourses du Crous de Nantes Pays de la Loire a procédé à **l'instruction de 46 345 demandes au 25 août 2026**, au titre de la rentrée 2026, soit **98,5 % de dossiers traités**.

NOMBRE DE BOURSIERS EN 2025-2026

En 2025-2026, **37 008 étudiants étaient boursiers** en Pays de la Loire. Ce qui représente un montant total de 110 millions d'euros.

Ville	Nb boursiers MESR (dont aide spécifique annuelle)	Nb boursiers Agriculture	Nb boursiers Culture	Nb boursiers IMT	Nb Boursiers Sanitaire et social	Total
Nantes	12 395	413	375	107	354	13 644
Saint-Nazaire	666	-	51	-	74	791
Autres villes	886	92	-	-	437	1 415
TOTAL Loire Atlantique	13 947	501	426	107	865	15 850
Angers	8750	237	118	-	569	9 674
Autres villes	1493	94	8	-	159	1 754
TOTAL Maine et Loire	10243	331	126	-	728	11 428
Le Mans	3802	-	93	-	230	4 125
Autres villes	140	57	-	-	146	343
TOTAL Sarthe	3942	57	93	-	376	4 468
Laval	1045	42	-	-	159	1 246
Autres villes	189	15	-	-	54	258
TOTAL Mayenne	1234	57	-	-	213	1 504
La Roche-sur-Yon	1576	62	-	-	242	1 880
Autres villes	398	52	-	-	45	495
TOTAL Vendée	1974	114	-	-	287	2 375
TOTAL Pays de la Loire	31 340	1 064	645	107	2469	35 625
Conseil de l'Europe	189	-	16	-	-	205

*Données au 30/06/2026 - Etudiants ayant perçu au moins une mensualité de bourse au cours de l'année 2025-2026

MONTANTS DES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX 2026-2027



Échelons	Versement mensuel	Versement sur 10 mois
Échelon Obis	145,40 €	1 454 €
Échelon 1	216,30 €	2 163 €
Échelon 2	307,10 €	3 071 €
Échelon 3	382,80 €	3 828 €
Échelon 4	458,70 €	4 587 €
Échelon 5	521,20 €	5 212 €
Échelon 6	550,60 €	5 506 €
Échelon 7	633,50 €	6 335 €



Les boursiers sur critères sociaux bénéficient :

- ◆ De l'exonération des droits d'inscription universitaires
- ◆ De l'exonération de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus)
- ◆ De la priorité dans l'attribution d'un logement Crous.

Afin d'aider les étudiants à faire face plus facilement aux dépenses de rentrée, le paiement de la première mensualité de bourse est réalisé avant le 31 août.

En 2026, au 1^{er} paiement du 25 août, 50 % des étudiants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ont été payés et 49 % tous ministères confondus.

Au second paiement du 1^{er} septembre, 58% des étudiants de l'enseignement supérieur et 56% en tout.

À noter que, depuis la rentrée de septembre 2025, le Crous assure, pour le compte de la Région des Pays de la Loire, la gestion des dossiers des étudiants boursiers inscrits dans les formations sanitaires et sociales. À compter de la rentrée 2026, le périmètre de gestion du Crous s'élargit également aux étudiants relevant du ministère de la Mer.

B L'accompagnement social



Le service social du Crous de Nantes Pays de la Loire, dont la mission vise à prévenir des difficultés afin de favoriser la réussite individuelle et sociale des étudiants, participe à l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants par son action d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de soutien.

En 2025-2026, dans le cadre de sa mission d'accompagnement, le service social du Crous a fourni une aide financière à plus de 2 200 étudiants pour un montant total de plus de 2,1 M€ (aides spécifiques annuelles et ponctuelles).

2 200

**ÉTUDIANTS
BÉNÉFICIAIRES
D'UNE AIDE
FINANCIÈRE POUR
UN MONTANT
TOTAL**

+ de 2,1 M€

L'AIDE SPÉCIFIQUE ANNUELLE

L'aide spécifique annuelle est une aide financière accordée aux étudiants qui doivent faire face à des difficultés spécifiques durables qui ne peuvent donner lieu à l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur. En 2025-2026, 212 étudiants ont été bénéficiaires de cette aide, pour un montant total de 1,03 M€.

L'AIDE SPÉCIFIQUE PONCTUELLE

L'aide spécifique ponctuelle est une aide financière, personnalisée, destinée aux étudiants qui rencontrent momentanément des difficultés financières pouvant compromettre leur poursuite d'études. En 2025-2026, 0,99 M€ ont été attribués à 2 034 étudiants.

DES AIDES ALIMENTAIRES EN CHÈQUES SERVICES

Des aides sous forme d'attribution en chèques service peuvent également être accordées lors des commissions d'aides spécifiques ou en urgence pour des étudiants en situation de grande précarité.

En 2025-2026, ce dispositif a été largement mobilisé pour aider les étudiants à faire face aux besoins alimentaires, de première nécessité, voire de santé ; un montant de 86 250 € y a été consacré correspondant à 898 aides accordées.

**Données au 30/06/2025*



L'accompagnement psychologique et l'écoute

Pour répondre au mal-être et aux difficultés psychologiques éprouvés par certains étudiants, le Crous de Nantes Pays de la Loire propose différents dispositifs gratuits en faveur de l'écoute, du soutien et de l'accompagnement.

CELLULE D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

Sur demande de l'étudiant ou sur conseil du service social du Crous, un **accompagnement psychologique est offert par le Crous aux étudiants** sur des questions telles que l'orientation, l'anxiété, la confiance en soi, les troubles du sommeil, les addictions.... Cet accompagnement est assuré par des psychologues qui proposent aux étudiants des **consultations gratuites par téléphone 24h/24 et 7j/7 au 0 800 730 815**.

NIGHTLINE

Des étudiants bénévoles se relaient pour réceptionner les appels et prêter oreille à leurs pairs. En cas de stress, de solitude ou de mal-être, tout étudiant peut contacter le service d'écoute nocturne Nightline. Le service, **entièrement anonyme et gratuit, est accessible tous les jours, de 21h00 à 2h30 au 0 809 104 104 (francophone) 0 809 104 105 (anglophone) ou sur nightline.fr**

CELLULE DE SIGNALEMENT DES VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS

Lancée à la rentrée 2025, la cellule de signalement des violences et discriminations du Crous de Nantes Pays de la Loire reste à la disposition de tous les étudiants et étudiantes de la région, qu'ils soient **victimes ou témoins de violences, de harcèlement, de discriminations ou de toute autre forme d'intimidation**. Confidentielle et pluridisciplinaire, elle assure une **prise en charge personnalisée, de l'écoute au suivi des situations**, en mobilisant si nécessaire les partenaires et services compétents. Ce dispositif témoigne de l'engagement du Crous en faveur d'un environnement d'études sûr, respectueux et inclusif.



LOGER LES ÉTUDIANTS

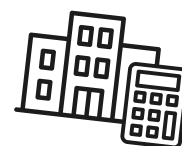
Le Crous de Nantes Pays de la Loire gère un parc de logement social, réservé en priorité aux étudiants boursiers, favorisant ainsi l'accès à l'enseignement supérieur pour tous.

Conviviaux et fonctionnels, tous les logements du Crous sont meublés, aménagés et proposent une connexion internet haut débit, une cuisine collective ou une kitchenette et une salle d'eau individuelle avec douche, lavabo et sanitaire.

LE PARC DE LOGEMENTS CROUS

À la rentrée 2026, le parc de logements universitaires du Crous est constitué de 46 structures d'hébergement soit 9 599 logements (9 922 lits) répartis comme suit :

- ◆ 12 Cités U' avec 4 526 logements (4 546 lits),
- ◆ 35 Résidences U' avec 5 073 logements (5 366 lits).



Le parc du Crous permet de **loger 6,73 % des effectifs étudiants** sur les 6 villes d'implantation du Crous.

Ville	Nombre de logement en Cité U'	Nombre de logement en Résidence U'	Total de logements	Total de lits
Nantes ◆ 6 Cités U' ◆ 16 Résidences U'	2 300	2 453	4 753	4 990
Angers ◆ 4 Cités U' ◆ 13 Résidences U'	1 253	1 853	3 106	3 144
Le Mans ◆ 1 Cité U' ◆ 1 Résidence U'	716	205	921	944
Saint-Nazaire ◆ 1 Cité U' ◆ 1 Résidence U'	257	78	335	345
Laval ◆ 2 Résidences U'	0	264	264	279
La Roche-sur-Yon ◆ 2 Résidences U'	0	220	220	220
TOTAL Pays de la Loire	4 526	5 073	9 599	9 922

DES LOYERS ADAPTÉS AU BUDGET DES ÉTUDIANTS

Proposer des logements de qualité, pratiques, confortables et à tarif social est un enjeu majeur pour le Crous de Nantes Pays de la Loire. Tous les logements du Crous ouvrent droit aux aides au logement de la CAF (APL ou ALS). Ces aides sont directement versées au Crous. L'étudiant n'a que le loyer résiduel à payer selon le montant de l'allocation.

LOYER BRUT* EN CITÉ U'

- ♦ **Chambre de 9m²** : 274,20 €
- ♦ **Studette de 13m²** : 373,21 €
- ♦ **Studio de 18m²** : 407,54 €

Loyer sur 12 mois, charges et consommations individuelles incluses dont internet Haut Débit et application Ma Résidence by Crous, exonération de la taxe d'habitation.

LOYER BRUT* MOYEN EN RÉSIDENCE U'

- ♦ **T1 de 18 à 22m²** : 357,54 €

Loyer sur 12 mois, internet Haut Débit et application Ma Résidence by Crous inclus, exonération de la taxe d'habitation.

*avant aides au logement de la CAF



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE IMMOBILIÈRE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS



Logement Résidence Jean Zay, Angers

Dans un contexte de forte attractivité universitaire et de tension persistante sur le marché du logement, le développement d'une offre de logements étudiants abordables constitue une priorité pour le Crous de Nantes Pays de la Loire et l'ensemble de ses partenaires.

Après plusieurs années marquées par un rythme de construction limité, une nouvelle dynamique est engagée. À Angers, elle s'est déjà concrétisée par la livraison de 620 nouveaux logements étudiants à la rentrée 2025. À Nantes, cette relance se poursuit avec un programme ambitieux qui prévoit la création de 1 500 logements étudiants supplémentaires d'ici 2031-2032, grâce à une mobilisation collective de l'Etat des acteurs du territoire et des financeurs.

DES PROJETS QUI SE CONCRÉTISENT DÈS 2026

Plusieurs opérations sont d'ores et déjà engagées. Dès la rentrée 2026, 10 logements sont mis à disposition des étudiants dans le cadre d'une prise à bail au sein de l'EHPAD Marianne à Nantes. Cette première étape sera suivie par deux opérations d'extension majeures : la Cité U' Berlioz accueillera 200 logements supplémentaires à l'horizon 2028, tandis que la Cité U' Casterneau sera agrandie de 153 logements à partir de 2029.

À plus long terme, cinq nouveaux projets ont été identifiés sur le territoire nantais. Ils permettront la création de 1 270 logements supplémentaires sur les sites du boulevard Eugène Orioux, de l'IUT Joffre, des Cités U' Launay Violette et Fresche Blanc, ainsi que de l'École nationale supérieure maritime (ENSM), avec des livraisons prévues entre 2031 et 2032.

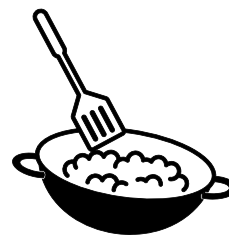
MODERNISER LE PATRIMOINE EXISTANT

Parallèlement au développement de nouvelles capacités d'accueil, le Crous poursuit un important programme de rénovation de son parc immobilier. Les travaux engagés sur la Cité U' Bourgonnier et la Résidence U' La Madeleine à Angers permettront la réhabilitation de 165 logements d'ici l'été 2028. À Nantes, la Résidence U' Les Landes fera également l'objet d'une rénovation complète de ses 235 logements, avec une livraison prévisionnelle en 2029.

À travers ces opérations de construction et de réhabilitation, le Crous de Nantes Pays de la Loire poursuit un même objectif : proposer aux étudiants des logements accessibles, confortables et adaptés à leurs besoins, tout en préservant et en modernisant durablement son patrimoine immobilier.



RESTAURER LES ÉTUDIANTS



Depuis plusieurs années, le Crous de Nantes Pays de la Loire modernise ses structures et fait évoluer son offre de restauration pour répondre aux nouvelles attentes des étudiants. Cette démarche s'inscrit également dans une politique de développement durable, avec une attention portée aux engagements des fournisseurs et à la réduction des déchets.

LES LIEUX DE RESTAURATION

À la rentrée 2026, le Crous de Nantes Pays de la Loire propose 53 lieux de restauration dans les 6 principales villes du territoire régional.

Ville	Nombre de Resto U'	Nombre de Cafet'	Nombre de Crous (S)pace	Nombre de Crous Truck	Nombre de Tiers Lieux et autres	TOTAL
Nantes	7	17	1	1	4	30
Angers	3	4	1	1		9
Le Mans	2	4				6
Saint-Nazaire	1	1				2
Laval	1	2			1	4
La Roche-sur-Yon	1	1				2
TOTAL Pays de la Loire	15	29	2	2	5	53

LE PRIX DU REPAS SOCIAL ÉTUDIANT

Depuis le 4 mai 2026, le dispositif du repas complet à 1€ a été étendu à l'ensemble des étudiants, incluant les titulaires d'une carte étudiante, les apprentis et alternants, les doctorants ainsi que les jeunes en service civique.

Nombre d'équivalents repas vendus en 2025-2026*

Ville	Nombre de repas à 1€ AVANT LE 4 MAI 2026	Nombre de repas à 1€ À PARTIR DU 4 MAI 2026	NOMBRE TOTAL DE REPAS
Nantes	502 800	135 349	1 742 378
Angers	348 427	84 308	1 024 330
Le Mans	164 226	19 129	484 487
Saint-Nazaire	54 608	17 295	214 806
Laval	38 113	9 799	121 037
La Roche-sur-Yon	29 193	7 815	113 377
TOTAL Pays de la Loire	1 137 367	273 695	3 700 415

*Données au 30/06/2026 - dont prestations exceptionnelles



REPAS À 1 EURO UNE OFFRE ADAPTÉE À CHAQUE MODE DE RESTAURATION

Depuis le 4 mai 2026, le repas à 1 € est accessible à l'ensemble des étudiants et pleinement déployé dans tous les points de restauration du Crous de Nantes Pays de la Loire, qu'il s'agisse des Restos U', des Cafets', des Crous(S)pace' ou des Crous'Trucks. **L'OBJECTIF EST CLAIR : permettre au plus grand nombre d'étudiants d'accéder, chaque jour, à une restauration complète, équilibrée et de qualité à un tarif social.**

DANS LES RESTOS U', le repas à 1 € comprend un **plateau complet composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert**. Les étudiants peuvent également ajouter un élément supplémentaire (fruit, yaourt ou boisson). Afin de garantir un accès équitable à tous et de limiter le gaspillage alimentaire, **un repas à 1 € est proposé par étudiant et par service**, avec la possibilité d'un second repas après 14 h dans les structures ouvertes l'après-midi ou en soirée.

DANS LES CAFETS', Crous(S)pace' et Crous'Truck, les étudiants bénéficient d'un **Menu Trio à 1 €**, composé d'un **produit principal** (sandwich, pasta box ou quiche) **et de deux accompagnements** au choix parmi une sélection de desserts ou de fruits. Là encore, **un menu est accessible par service** avant 14 h, puis un second peut être proposé après 14 h dans les structures concernées.

IZLY, UN ACCÈS SIMPLIFIÉ AU TARIF À 1 €

Pour bénéficier du repas à 1 €, les **étudiants doivent disposer d'un compte Izly activé et rechargé**. Ce moyen de paiement permet de reconnaître automatiquement le statut étudiant lors du passage en caisse, sans présentation de justificatif, tout en accélérant considérablement le service. À défaut d'un compte Izly actif, le tarif passager est appliqué.



DES MOYENS RENFORCÉS POUR ACCOMPAGNER LA MESURE

La généralisation du repas à 1 € s'accompagne d'un **renforcement des moyens humains et matériels**. Grâce aux crédits accordés dans le cadre de la loi de finances 2026, le Crous de Nantes Pays de la Loire a **recruté 9 agents supplémentaires**, déployés en priorité sur les sites les plus fréquentés afin de garantir la qualité de l'accueil et de limiter les risques de saturation.

Par ailleurs, **110 000 € d'investissements d'urgence ont été consacrés à l'amélioration des équipements de restauration et au renforcement de la maintenance des installations**. La politique de sécurité est également renforcée afin d'assurer des conditions d'accueil optimales pour les étudiants comme pour les personnels.

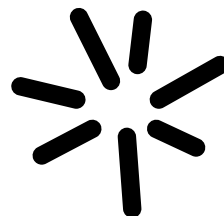
Enfin, des **hôtes et hôtesse d'accueil sont déployés dans les 15 Restos U'** de la région de 11h30 à 13h30 du mardi 1er au vendredi 18 septembre.

Cette démarche vise à :

- ◆ **Accueillir et orienter les nouveaux étudiants** dans les halls des différents Restos U' (surtout les 1ères années) ;
- ◆ **Informers les étudiants sur le parcours usager** : gestion de la file d'attente, lecture des menus, choix du repas, composition du plateau (1 entrée + 1 plat + 1 dessert), activation et rechargement du compte Izly, règles de consommation (un repas par service et par étudiant, possibilité d'un second repas à partir de 14h dans les sites ouverts l'après-midi et en soirée, etc.) ;
- ◆ **Accompagner certains étudiants dans la création ou la vérification de leur compte Izly** (orientation vers le guichet ou les bornes de rechargement si besoin) ;
- ◆ **Soulager les équipes sur site de ces missions d'accueil et d'accompagnement**, compte tenu de la forte affluence attendue dès la rentrée universitaire.



ANIMER LA VIE ÉTUDIANTE



LA CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

La Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) permet de financer des actions destinées à améliorer les conditions de vie des étudiants. Elle soutient des initiatives en faveur de leur accueil, de leur accompagnement social, de leur santé, de leur pratique sportive, de leur accès à la culture, ainsi que des actions de prévention et d'éducation à la santé.

D'un montant de 105 € pour l'année universitaire 2026-2027, cette contribution est acquittée chaque année par les étudiants, avant leur inscription dans un établissement d'enseignement supérieur, et est collectée par les Crous.

Pour l'année universitaire 2025-2026, la part de la CVEC gérée par le Crous de Nantes Pays de la Loire s'élève à 1 493 522 €. Ces fonds ont été attribués lors de la commission du 30 janvier 2026. Le reste de la quote-part sera versé lors de la commission du 15 septembre 2026.

Deux commissions ont été organisées en 2025-2026. La commission du 17 octobre 2025 dépendait de la quote-part CVEC 2024-2025, tandis que la commission du 30 janvier 2026 dépendait de la quote-part CVEC 2025-2026.

Au cours de ces 2 commissions, 193 projets ont été déposés :

- ◆ 75 par des établissements

non bénéficiaires du produit de la CVEC ;

- ◆ 27 par des établissements bénéficiaires ;
- ◆ 61 par des associations étudiantes ;
- ◆ 18 par le Crous ;
- ◆ 12 par d'autres porteurs de projets.

Les commissions ont rendu un avis favorable pour 134 projets, représentant un montant total de 1 430 540 €. Les financements se répartissent entre les grandes thématiques suivantes :

- ◆ Santé : 27,1 %
- ◆ Amélioration de l'accueil des étudiants : 35,2 %
- ◆ Pratique sportive : 18,5 %
- ◆ Culture : 14,3 %
- ◆ Social : 4,9 %

DES PROJETS CONCRETS POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES ÉTUDIANTS

La **CVEC permet de soutenir chaque année des projets variés**, portés par les établissements d'enseignement supérieur, les associations étudiantes et le Crous, qui répondent aux besoins et aux attentes des étudiants sur l'ensemble du territoire ligérien.

Les initiatives financées illustrent la diversité des actions menées pour améliorer le quotidien des étudiants sur l'ensemble du territoire. Au Mans, l'ISMANS CESI a aménagé un espace de repos extérieur complété par des jeux de plein air afin de favoriser les temps de détente et de convivialité, tandis que le Crous a équipé la Cité U' Vaurouzé d'abris sécurisés pour les trottinettes électriques, répondant ainsi aux nouveaux usages de mobilité des étudiants. À La Roche-sur-Yon, la Résidence U' La Simbrandière a

bénéficié de l'aménagement d'une salle de convivialité pensée comme un véritable lieu de vie et de rencontre. À Saint-Nazaire, le CESI a poursuivi le développement de sa salle dédiée à l'e-sport, devenue un espace d'animation et de cohésion pour les étudiants. À Angers, la Ville a organisé StudyVibes, le concert de rentrée étudiante inter-établissements, tandis que le Crous a créé un espace de vie modulable et convivial au sein de la Résidence U' René Rouchy. Enfin, à Nantes, la CVEC soutient notamment le Festival FAUVES 2026, rendez-vous consacré à la jeune création artistique, ainsi que le programme Année Active 2026 porté par la Ligue du Sport Universitaire, qui encourage la pratique sportive et l'engagement des étudiants tout au long de l'année.

Ces exemples illustrent l'impact concret de la CVEC dans des domaines aussi variés que l'inclusion, la culture, la santé, le développement durable, la solidarité ou encore l'amélioration de la qualité de vie sur les campus.

FAUVES 2026 : LA JEUNE CRÉATION OUVRE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Du 29 septembre au 15 octobre 2026, le Festival FAUVES revient pour une 5^e édition placée sous le signe de la découverte artistique et de la jeune création. Organisé par le Crous de Nantes Pays de la Loire et le TU-Nantes, ce rendez-vous est devenu, depuis sa création en 2022, un temps fort de la rentrée universitaire.

Pensé comme un tremplin pour les artistes émergents de Nantes et des Pays de la Loire, le festival met en lumière une nouvelle génération de créateurs en leur offrant des conditions de diffusion professionnelles et l'opportunité de rencontrer un large public. Comédiens, metteurs en scène, chorégraphes, performeurs, scénographes... Près d'une cinquantaine d'artistes investiront le TU-Nantes, ses espaces extérieurs ainsi que plusieurs lieux de vie étudiante à proximité.



©LauraSeveri

©LauraSeveri



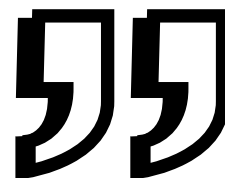
Au-delà des spectacles présentés, le festival Fauves lancera également la saison 2026-2027 de la SUPER Galerie, la galerie mobile d'exposition du Crous de Nantes Pays de la Loire, qui accueillera sa 50^{ème} exposition.

En s'inscrivant au cœur de la rentrée universitaire, le Festival FAUVES invite les étudiants à vivre une expérience culturelle accessible et conviviale. Pendant trois semaines, spectacles, performances et propositions artistiques rythmeront le campus, créant des occasions de découverte, d'échange et de rencontre entre étudiants, artistes et habitants.

Ce festival bénéficie d'un financement de la CVEC.

©LauraSeveri





crous-nantes.fr



CONTACT PRESSE

Alexandre Héliçon
02 40 37 13 21 - 06 89 36 29 85
responsable.communication@crous-nantes.fr